

APPEL A PROJET DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERE SOLIDARITE INTERNATIONALE

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) lance un appel à initiative en faveur de la jeunesse et de la solidarité internationale (ISI) doté d'un budget de 300 000 euros en partenariat avec le Fonjep (Fond jeunesse et éducation populaire).

L'aide s'adresse aux associations qui veulent expérimenter de nouvelles manières d'agir avec des jeunes (jusqu'à 30 ans) dans le domaine de la solidarité internationale dans un contexte de crise internationale. Les projets doivent proposer de nouvelles manières de concevoir la solidarité internationale, à travers des échanges culturels, des activités collectives, solidaires et durables, **se révélant des réponses innovantes** dans un contexte de crise internationale.

En Normandie, le partenaire de ce projet est la **Direction de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale**.

Axes des projets :

Les projets choisis doivent répondre à un de ses deux axes :

- **Axe 1 : Accompagner des échanges sur l'interculturalité**
- **Axe 2 : Sensibiliser des jeunes à l'interculturalité et à la solidarité internationale**

Ces projets peuvent ainsi consister en l'élaboration de site en ligne permettant le partage d'informations en ligne, la mise en relation des jeunes du Nord et du Sud, apprentissage de langues. Ces associations peuvent aussi impliquer des jeunes à initier un débat sur la solidarité, faire participer des jeunes à un projet de sensibilisation aux gestes barrières.

Les critères d'éligibilité sont :

- doit être porté par une **association française de loi 1901 ou 1908** pour les départements de Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
- doit **s'adresser et/ou être construit avec des jeunes** (jusqu'à 30 ans)
- doit se dérouler **pendant l'été** (entre le 6 juillet et le 6 septembre)
- **ne doit pas être un projet déjà en cours**

Montant de l'aide :

L'aide peut aller jusqu'à 3000 euros, et représenter 60% du budget global du projet.

Quel est le calendrier de l'appel à initiative ?

Le dépôt du projet se fait entre le 1^{er} et le 18 juin.

Le comité de sélection se réunit du 30 au 2 juillet 2020 et annonce les résultats le 3 juillet.

La période de réalisation du projet court est de deux mois : du 6 juillet au 6 septembre 2020.

Procédure de soumission du projet :

- Préparer les éléments suivants : <https://www.dossier-pdf.fr/2020/06/09/fiche-candidature-isi2020-v3/> (fiche indicative de candidature)
- **S'inscrire sur Fonjep, référencer votre structure (choisir l'option "Répondre à autre un appel à projets du Fonjep")** : <https://applications.fonjep.org/Account/Login>
- **créer le dossier de candidature sur l'application de Fonjep**

